

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 70 (1980)

Nachruf: André Jeanneret (1935-1980)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

André Jeanneret (1935-1980)

Tous ceux qui connaissaient André Jeanneret ont été profondément chagrinés en apprenant l'accident mortel dont il a été victime le 12 septembre 1980 lors d'un vol en aile delta au Salève, près de Genève.

Né en 1935 à Savagnier, André Jeanneret avait fait ses études à l'Université de Neuchâtel, sous la direction du professeur Jean Gabus, puis au Carlton College d'Ottawa, études que couronna une remarquable thèse de doctorat sur la pêche et les pêcheurs du lac de Neuchâtel. Après avoir été assistant à l'Institut d'ethnographie de Neuchâtel, il effectua plusieurs stages à l'étranger, en particulier au Musée national du Canada. L'Unesco le chargea d'organiser le Musée national d'Afghanistan, à Kaboul, et, plus tard, de diriger le Musée national du Libéria. En 1963, il devint conservateur du Musée d'ethnographie de Genève; en 1967, les autorités municipales le nommèrent directeur, succédant ainsi à Madame Marguerite Lobsiger-Dellenbach.

Membre de nombreuses sociétés savantes ainsi que du Conseil international des musées, André Jeanneret avait été élu au comité de la Société suisse des traditions populaires en 1974. En effet, ses recherches ethnographiques ne portaient pas seulement sur les arts océaniens et indonésiens, mais s'orientaient aussi vers les traditions populaires de notre pays. Il quitta les rangs du comité pour assumer, dès le 1^{er} avril 1979, la responsabilité de notre Division s'occupant de la réalisation de films sur l'artisanat et les vieux métiers, poste qu'occupait jusqu'alors notre collègue Paul Hugger. Nous nous réjouissions beaucoup de la collaboration qu'André Jeanneret envisageait de nous accorder dans ce domaine, lui qui avait déjà tourné plusieurs films de ce genre dans nos régions. Au nombre des projets mis à l'étude, on peut citer un film sur le travail du vigneron des rives du lac de Neuchâtel et un autre sur les tableaux de *poya*. En plus des tâches absorbantes qu'implique la direction d'un musée, André Jeanneret consacra, ces temps derniers, d'innombrables heures à l'élaboration des plans du futur Musée d'ethnographie de Genève qui doit être construit dans le voisinage des Conservatoire et jardin botaniques. Ce surcroît de travail ne lui permit pas, comme il l'avait espéré, de mettre en chantier le programme de tournage des films projetés.

Il convient enfin de rappeler la somme d'efforts que déploya André Jeanneret, il y a quelques années, afin que la collection Amoudruz qui

faisait tant d'envieux reste à Genève, elle qui, outre quelque 6500 pièces concernant la vie rurale dans les Alpes rhodaniennes et la vallée du Rhône, comprend une documentation considérable et une bibliothèque d'environ 7000 volumes et 150 séries de périodiques¹.

Nous conserverons longtemps le souvenir d'André Jeanneret, homme bienveillant, affable et serviable, qui s'efforçait toujours de faire profiter autrui de ses vastes connaissances scientifiques, sans pour autant se départir d'une grande modestie. C'est non seulement un collègue mais un véritable ami qui nous a quittés.

Nous réitérons à sa famille, tout spécialement à Madame Jeanneret et à ses proches, nos condoléances émues et l'assurance de notre profonde sympathie.

J.T.

¹ A ce sujet, voir les articles d'André Jeanneret: Genève, le Rhône et les Alpes à travers la collection Georges Amoudruz (*Folklore suisse* 67 (1977), pp. 25 et ss.) La collection Amoudruz restera à Genève (*Folklore suisse* 68 (1978), pp. 84 et ss.).